

A propos de la soi-disant annulation de l'accent de mot par l'accent de groupe en français moderne

ANTONIO PAMIES BERTRÁN
UNIVERSIDAD DE GRANADA

Dans la littérature sur l'accent, c'est presque un lieu commun aujourd'hui que d'affirmer que l'accent lexical en français disparaît dans la phrase, en faveur de l'accent de groupe, contrairement à ce qui se passe dans d'autres langues comme l'anglais, l'espagnol, etc. Le français ne posséderait que des accents de fin de "groupe", ce terme désignant une sorte de *κόλον* indivisible, un ensemble à la fois sémantique et respiratoire délimité par deux pauses (réelles ou potentielles). Selon cette théorie, l'accent de mot n'existerait que dans les mots isolés, où en tant qu'élément virtuel susceptible de fonctionner comme accent de groupe là où sa position dans la phrase l'exigerait. Parmi les nombreuses formulations de cette idée, nous pouvons citer comme exemple celle de Pulgram (1965):

- 1) In standard French ... the lexical word simply loses its phonological identity in a larger context...
- 2) The breath groups are formed chiefly on semantic criteria, hence one speaks also of sense groups (...) each breath group boundary is a pause (disjuncture), and no other obligatory pause occur in an utterance...
- 3) In French the syllable is a subunit of the breath group and not of the word...
- 4) There simply can be no word stress (...) stress does occur (...) on the last syllable of the breath group (...) Potentially, then, the last syllable of the word does bear the stress, though actually it does so only at the end of a breath group.

Delattre coïncide avec cette idée, ses statistiques donnant un résultat positif de 100 % (1965: 31), mais les limites qu'il attribue au "groupe" ne sont pas très cohérentes, ce sont souvent celle du mot (plus ses clitiques), ce

qui rend très discutable le rapport des données avec le phénomène étudié. Paul Garde (1968: 94-95) et Fernand Carton (1974) défendent aussi cette idée, mais à partir d'une définition très vague et très prudente du concept de "groupe" (Garde parle de *groupes de mots étroitement liés*). Cependant il semble qu'il s'agit quand même bien de la même idée:

c'est ainsi que des expressions comme "tout le monde descend", "le coin de la rue", "vous avez assez de temps", seront facilement prononcées d'une seule traite, sans pause et sans d'autre accent que celui de la dernière syllabe du groupe (Garde, 1968: 95).

Nous ne prétendons pas résoudre ici cette question dans toute son ampleur et sa complexité, mais simplement la soumettre à un bref examen critique et expérimental, en partant de deux faits:

a) en général le contraste dû au poids des syllabes à l'intérieur des mots se situe à un niveau différent que celui dû au poids différent que possèdent les mots à l'intérieur de la phrase. L'intonation (y compris ses motivations sémantiques, les pauses, l'emphase, l'expressivité, etc.) fait qu'un mot puisse passer au premier plan ou bien, au contraire, être atténué, mais c'est le mot entier, plutôt que la syllabe, ce qui entre en jeu. Par contre, l'accent de mot, qui met en valeur une syllabe vis-à-vis de ses voisines, obéit à des règles phonologiques non dépendantes du sens (du moins en français).

b) la distance entre les accents, fait non sémantique, pourrait bien être en rapport avec ces "annulations": pour Becq de Fouquières (1879) et Grammont (1933), suivis plus tard par Morier (1961) et Chigarevskaya (1966), en cas de collision d'accents contigus, l'un d'eux annulerait l'autre. Cette deuxième théorie rivalise avec la première, lui opposant un critère purement phonosyntaxique, indépendant de l'intonation, Paul Garde lui-même parle de ce phénomène (1968: 94), sans remarquer que cette motivation contredit la précédente (qu'il défend aussi).

Nous avons donc cru bon d'examiner la dichotomie [accent de mot vs. accent de groupe] en comparant l'influence des deux facteurs: les groupes virtuels -délimités par des raisons sémantico-respiratoires- d'un côté, et la distance interaccentuelle de l'autre. Pour cela nous avons élaboré un corpus *ad hoc*, conçu de façon à ce que ces deux facteurs soient les seules variables, alors que le contexte vocalique et consonantique demeure inchangé.

CORPUS A

a1-Un oiseau mort, c'est tragique

a2-Un oiseau qui mord, c'est énigmatique

a3-Un oiseau multicolore, c'est fantastique

CORPUS B

b1-Un oiseau morne et tragique

b2-Un oiseau des bords de l'Adriatique

b3-Un oiseau multicolore et fantastique

Le corpus A contient une frontière de groupe avant *c'est*; dans l'autre (B), il y a un seul groupe, puisque l'introduction d'une pause interne déformerait le sens des phrases. De son côté, la distance interaccentuelle augmente progressivement à l'intérieur de chaque corpus de façon parallèle. Ces phrases ont été enregistrées par 5 informateurs francophones: i1) ♀ Paris; i2) ♀ Toulouse; i3) ♂ Poitiers; i4) ♂ Paris; i5) ♀ Genève; i6) ♀ Liège (toujours cités dans le même ordre). Les enregistrements sont ensuite analysés au moyen du logiciel acoustique C.E.C.I.L. v.1. (Summer Institute of Linguistics, © Geoffrey Hunt, 1991). Les tableaux I, II et III indiquent les résultats en millièmes de seconde, décibels et hertz. Le contour tonal est indiqué de façon simplifiée au moyen des symboles qui accompagnent les valeurs maximales en hz: [∩] = montant; [∪] = descendant; [^] = montant puis descendant [-] = stable.

Si la théorie de Pulgram était correcte, le /o/ de /wazo/ devrait perdre son accent dans toutes les phrases du corpus A (a1, a2, a3), puisque l'adjectif en [OR] se situe en fin de groupe, sans pause possible entre celui-ci et *oiseau*. Dans le corpus B, c'est *bords* qui, pour la même raison, devrait perdre son accent. Par contre, si les intuitions de Becq et de Grammont étaient correctes, l'accent de /wazo/ ne devrait disparaître que dans *oiseau mort* et *oiseau morne*, puisqu'il est suivi immédiatement d'un autre accent, alors qu'il se conserverait dans toutes les autres phrases.

TABLEAU I : RÉSULTATS EN TERMES ABSOLUS POUR A1 & B1

"oiseau mort, c'est..." vs. "oiseau morne et..."

a1		a	o	ɔ	e
i1 ♂ Paris	ms	57	65	79	43
	db	36	33	42	21
	hz	250\	/249	/278	229\
i2 ♀ Toulouse	ms	78	98	163	56
	db	40	48	40	11
	hz	270-	260\	248\	207~
i3 ♂ Poitiers	ms	39	65	105	57
	db	22	20	25	13
	hz	165-	/175	/195	154\
i4 ♀ Paris	ms	69	77	106	45
	db	14	21	21	10
	hz	/117	/119	/127	111-
i5 ♀ Genève	ms	77	46	113	51
	db	37	24	24	15
	hz	/288	/302	/309	254\
i6 ♀ Liège	ms	70	95	115	57
	db	27	35	36	25
	hz	203-	/213	/248	208\

b1		a	o	ɔ	e
i1 ♂ Paris	ms	43	55	68	56
	db	22	22	28	25
	hz	258\	242-	/256	249\
i2 ♀ Toulouse	ms	60	64	68	60
	db	17	19	23	11
	hz	205\	210\	/222	183\
i3 ♂ Poitiers	ms	50	81	81	66
	db	20	18	18	18
	hz	150^	151	/161	153\
i4 ♀ Paris	ms	58	81	105	70
	db	11	14	20	14
	hz	105\	101\	/107	104\
i5 ♀ Genève	ms	98	65	142	78
	db	40	34	39	38
	hz	/284	282\	/279	264\
i6 ♀ Liège	ms	73	79	83	69
	db	23	33	23	16
	hz	/205	212^	212-	192\

Tableau II: résultats en termes absolus pour a2 & b2

"oiseau qui mord, c'est..." vs. "oiseau des bords de..."

a2		a	o	i	ɔ	e
i1	ms	50	81	46	153	60
	db	33	28	22	25	25
	hz	/260	/258	250\	/275	235\
i2	ms	53	56	27	116	54
	db	25	24	50	28	9
	hz	224-	231^	212\	/212	178-
i3	ms	33	71	32	75	47
	db	21	34	4	22	8
	hz	163\	/200	165\	/193	139\
i4	ms	58	63	41	100	48
	db	13	18	9	18	12
	hz	104\	/113	100-	/115	94-
i5	ms	63	79	35	95	43
	db	39	36	40	44	34
	hz	/260	/270	261-	/295	284\
i6	ms	67	100	39	166	62
	db	29	36	34	35	25
	hz	/194	/219	208-	/224	187\

b2		a	o	e	ɔ	ə
i1	ms	54	69	53	96	48
	db	24	18	32	27	18
	hz	253-	250^	235-	/249	230\
i2	ms	66	78	74	11	49
	db	24	22	27	40	28
	hz	/228	229^	202-	230^	197-
i3	ms	35	51	55	74	28
	db	22	24	21	28	18
	hz	154-	/159	149\	150-	140\
i4	ms	56	85	57	81	51
	db	19	32	29	22	16
	hz	105-	/120	107\	103-	100\
i5	ms	77	76	75	121	46
	db	30	27	24	30	23
	hz	/250	/290	281-	280-	281\
i6	ms	61	76	56	110	44
	db	30	36	34	35	35
	hz	/194	/212	198^	/203	180\

TABLEAU III : RÉSULTATS EN TERMES ABSOLUS POUR A3 & B3

"oiseau multicolore, c'est..." vs. "oiseau multicolore et..."

a3	o	y	i	o	o	e
42 22 241-	56 25 /255	34 32 264-	27 6 268\	49 22 249\	94 17 /246	41 15 251\
89 25 /229	80 30 /240	43 29 234^	48 14 241-	53 28 210\	105 26 /232	121 13 /263
41 24 155-	58 25 /179	45 17 179-	52 14 178\	39 36 176\	83 35 /199	71 13 159\
66 77 /121	72 29 127^	42 14 120\	66 14 114-	65 17 111\	95 22 /120	58 6 98\
73 37 272-	70 35 305^	44 45 298^	29 15 285-	66 31 294\	151 25 272\	33 6 258\
35 29 202-	55 30 213^	49 22 210\	25 4 211-	48 21 204\	111 20 200\	55 15 181-

b3	o	y	i	ɔ	ɔ	e*
44	58	29	32	46	65	54
22	23	39	8	28	30	16
249-	/261	267\	250\	263\	263^	246-
53	73	47	39	43	85	71
15	23	22	12	35	32	23
208-	226\	217-	233\	226\	/253	249\
39	54	26	51	38	65	63
17	20	18	88	31	31	20
139\	/152	157\	151-	152\	153-	150\
64	74	57	69	69	97	68
18	27	19	13	18	20	11
109\	/110	106\	105\	104\	/105	94\
69	80	46	35	54	95	68
38	34	37	15	30	24	17
242-	/271	257-	261\	270\	/251	246\
61	65	47	51	54	113	89
26	31	30	21	32	28	21
/196	/201	196\	198-	202\	191\	170\

*: chez l'informateur N.° 2, cette case ne correspond pas au [e] de c'est, mais au [ə] final de *multicolore*, qui se conserve à Toulouse. Dans b1 et b3 ce son se perd par synalèphe avec *et*.

L'ACCENT DE MOT

Ces données absolues permettent d'étudier la question avec une base physique plus précise; cependant elles ne sont explicites qu'en ce qui concerne le comportement de chaque facteur prosodique isolé (ms, db, hz): la présence et l'absence de l'accent ne peuvent être clairement déduits de données aussi diverses et complexes à moins de les interpréter d'une façon interactive. L'interprétation que nous proposons est la suivante. Si l'accent est la mise en relief d'une syllabe aux dépens de ses voisines (Martinet), il se définit donc en termes de proéminence relative. Si ce relief coïncide pour les trois facteurs à la fois (ms, db, hz), la réalisation comme tel de l'accent est indiscutable; mais c'est rarement le cas. Normalement le relief n'a lieu que dans 2 facteurs, ou même un seul, et celui-ci n'est pas le même dans toutes les réalisations individuelles. Pour localiser l'accent il faut alors pouvoir le "mesurer" d'une façon qui rende compte des trois facteurs dans leur interaction complémentaire. Ils doivent bien avoir tendance à se compenser entre eux puisque que l'oreille perçoit une même proéminence globale [+accent], là où les locuteurs utilisent des moyens variables pour l'actualiser, comme prouvent ces trois tableaux.

Pour obtenir une mesure globale rendant compte de la compensation subsidiaire entre la durée l'intensité et le ton, il faut utiliser une unité commune, sinon c'est comme si on ajoute des pommes à des poires et on divise par des abricots. Ces unités doivent être purement relatives, pour pouvoir comparer une voix aiguë à une voix grave, une diction à tempo rapide à une diction lente, etc. (voir Bertinetto, 1981). Bref, il faut un **coefficient homogène et relatif de proéminence**.

Le premier coefficient que nous proposons est le suivant. Supposons une séquence trisyllabique **A-B-C** (B étant la syllabe à étudier). On compare d'abord **A** et **B**. La différence entre la durée de **B** et **A**, divisée par la plus longue d'entre elles (**F**) et multipliée par 100, nous donne un coefficient partiel de proéminence qui n'est plus en millièmes de seconde, mais en pourcentage. On en fait ensuite de même pour l'intensité et le ton, ce qui donne trois valeurs relatives partielles compatibles entre elles puisqu'elles ont la même unité (%). On peut faire la moyenne entre les facteurs, et le résultat est toujours en pourcentages. Puis on applique le même système vers la droite, c'est-à-dire au rapport entre **B** et **C**. Si les deux coefficients partiels (**A←B** & **B→C**) sont positifs, il y a accent digne de ce nom, si l'un d'eux est négatif, l'accent n'a pas été réalisé. Naturellement, l'échelle de 100 degrés utilisée est exclusivement métalinguistique, elle ne prétend pas correspondre au mécanisme auditif de perception des accents, mais de simuler de façon opérante sa logique interne. On peut formaliser ce coefficient par ces trois équations successives:

$$B \leftrightarrow A = \frac{[100 \frac{(msB - msA)}{msF}] + [100 \frac{(dbB - dbA)}{dbF}] + [100 \frac{(hzB - hzA)}{-hzF}]}{3}$$

$$B \leftrightarrow C = \frac{[100 \frac{(msB - msC)}{msF}] + [100 \frac{(dbB - dbC)}{dbF}] + [100 \frac{(hzB - hzC)}{hzF}]}{3}$$

$$C.P.S. = \frac{(B \leftrightarrow A) + (B \leftrightarrow C)}{2}$$

On pourrait reprocher à ce coefficient de proéminence syllabique (C.P.S.), d'être trompeur quand il est appliqué à une séquence de trois syllabes atones, au cas où celle du centre donnerait un résultat positif. C'est exact, mais pour éviter ce danger il suffit de ne l'appliquer qu'à des voyelles phonologiquement toniques dans le système abstrait de la langue, ce qui n'est pas une "tricherie" puisque le fait de savoir préalablement la place des accents de mot est un facteur qui participe aussi à leur perception dans la communication réelle. Un coefficient positif en syllabe atone n'est donc pas pertinent (sauf s'il y a accent d'emphase).

Voyons un exemple qui prouve que cette équation rend assez bien compte des compensations interfactorielles dans l'accent. Dans la phrase *un oiseau multicolore, c'est fantastique*, réalisée par l'informateur N° 2 (Toulouse), on perçoit très clairement l'accent de *multicolore* à sa place "habituelle" (/IO/). Cependant les données acoustiques absolues sont bien déroutantes:

kə	lə	Rə
53ms	105ms	121ms
28db	26db	13db
210hz\	/232hz	/263hz

La contradiction entre ces paramètres prosodiques est telle qu'il serait bien difficile d'en déduire que l'accent a été réalisé là où l'oreille l'entend, et continue à l'entendre sans le moindre doute en réécoutant mille et une fois l'enregistrement. Par contre le coefficient C.P. réconcilie très bien ces

données avec la perception subjective et avec les règles phonologiques du français:

$$B \rightarrow A = \frac{[100 \frac{(105-53)}{105}] + [100 \frac{(26-28)}{-28}] + [100 \frac{(232-210)}{232}]}{3} = +17\%$$

$$B \rightarrow C = \frac{[100 \frac{(105-121)}{121}] + [100 \frac{(26-13)}{26}] + [100 \frac{(232-263)}{263}]}{3} = +8\%$$

$$C.P.S. = \frac{(+17\%) + (+8\%)}{2} = +12\%$$

Ces équation prouvent que l'oreille "n'invente" pas cet accent: il est bel et bien réalisé sur /O/, avec un C.P.S. plus que suffisant, alors que les paramètres absolus semblaient en principe le contredire.

Si on applique ce système aux 36 frases (6x6) de ce double corpus, on obtient les résultats présentés au tableau IV, qui, non seulement sont beaucoup plus simples à manipuler, mais coïncident d'une façon surprenante avec l'accentuation phonologique, là où les facteurs, considérés séparément, semblaient insolites (laissons de côté /ik/, qui n'est pas indispensable pour cette étude, et qui la compliquerait beaucoup, car les accents en fin de discours sont plus complexes que les autres).

Les résultats sont présentés au tableau IV, où l'on peut observer, entre autres, les faits suivants:

- a) Dans *oiseau mort//* et *oiseau morne et...*, c'est-à-dire là où les accents sont contigus, le premier accent "disparaît" (11 cas sur 12), la seule "exception" est aussi une annulation sauf que cette fois c'est le 2ème accent qui la subit (voir b1: Liège).
- b) Quand ils sont séparés par 1 syllabe atone (a2, b2), *oiseau* récupère son accent (11 cas sur 12), même si sa situation syntaxique, sémantique et "respiratoire" est la même que dans *oiseau mort* (où cet accent se perd).
- c) L'accent de *bords*, prototype de candidat a l'annulation selon la loi de Pulgram (pas de pause possible entre celui-ci et le suivant, dépendance sémantique, etc.), non seulement conserve son accent chez les 6

informateurs, mais offre des coefficients assez élevés (+20, +29, +26, +11 & +20).

d) Si les accents sont séparés par plusieurs atones (*oiseau multicolore*) les deux mots conservent leur accent (12 cas sur 12).

TABLEAU IV : C.P.S.

CORPUS A			CORPUS B		
a1	wazo	mOR	b1	wazo	mORn
i1	-	+ (30%)	i1	-	+ (11%)
i2	-	+ (27%)	i2	-	+ (17%)
i3	-	+ (55%)	i3	-	+ (4%)
i4	-	+ (25%)	i4	-	+ (20%)
i5	-	+ (27%)	i5	-	+ (19%)
i6	-	+ (21%)	i6	-	-
a2	wazo	kinOR	b2	wazo	debOR
i1	+ (13%)	+ (27%)	i1	-	+ (20%)
i2	+ (23%)	+ (48%)	i2	+ (1%)	+ (29%)
i3	+ (39%)	+ (38%)	i3	+ (8%)	+ (26%)
i4	+ (22%)	+ (38%)	i4	+ (22%)	+ (11%)
i5	+ (8%)	+ (26%)	i5	+ (2%)	+ (20%)
i6	+ (22%)	+ (33%)	i6	+ (20%)	+ (20%)
a3	wazo	mytik OOR	b3	wazo	mytik OOR
i1	+ (9%)	+ (10%)	i1	+ (4%)	+ (11%)
i2	+ (11%)	+ (12%)	i2	+ (18%)	+ (16%)
i3	+ (16%)	+ (26%)	i3	+ (17%)	+ (13%)
i4	+ (24%)	+ (31%)	i4	+ (16%)	+ (27%)
i5	+ (3%)	+ (31%)	i5	+ (8%)	+ (12%)
i6	+ (13%)	+ (22%)	i6	+ (9%)	+ (14%)

On en déduit que l'application du C.P.S. confirme que la contiguïté des accents influence clairement l'annulation de l'un d'entre eux, comme disait déjà la métrique de Becq de Fouquières en 1879. On ne peut pas en dire autant du rapport fin de groupe vs. intérieur de groupe (les coefficients d'*oiseau qui mord* et d'*oiseau multicolore* prouvent que le groupe a bien deux accents).

Phonologiquement ce phénomène pourrait s'expliquer comme une **dissimilation** qui entraînerait la **neutralisation** contextuelle de l'opposition entre [+acc.] et [-acc.] (ce dernier serait le membre non marqué qui englobe l'autre dans ces cas-là), phénomène que nous avons pu vérifier aussi en espagnol, et que nous étudions actuellement pour le russe (Pamies

& Kuznetsov, 1993). Cette dissimilation serait particulièrement "motivée" ici puisque l'accent a toujours besoin, par définition, d'un contraste avec les sons voisins.

L'ACCENT DE GROUPE

Un problème délicat posé par telle conclusion, c'est qu'on pourrait être tenté d'en déduire que l'accent de groupe n'est qu'une chimère; mais cette apparence est trompeuse. L'accent de groupe existe bien, mais à un autre niveau, dans lequel fonctionne une hiérarchie entre les mots, parallèle à celle qui existe entre les syllabes. Il y a un rapport, mais aussi une certaine autonomie, entre le niveau phonologique et binaire du système de la langue [\pm accent de mot] qui oppose des syllabes dans un cadre très limité, et le niveau intonational du discours, qui oppose les mots dans un cadre plus vaste, leur accordant un poids différent selon une hiérarchie non binaire, qui dépend de raisons sémantiques, syntaxiques et expressives.

L'intonation générale de la phrase influence les facteurs suprasegmentaux de chaque syllabe, mais l'accent proprement dit résiste en tant que trait global, grâce à sa faculté de compenser les facteurs entre eux, de sorte que la prééminence de la voyelle tonique n'est pas si facilement annulée ou déplacée par les caprices de l'intonation.

Le problème c'est que le C.P.S. n'indique que la présence ou l'absence de l'accent (défini exclusivement par rapport aux syllabes adjacentes). Une fois qu'on sait que cet accent est réalisé, le critère que nous suivons pour étudier son comportement dans le groupe, la phrase, etc., ne peut plus être le même: le cadre de la comparaison doit s'élargir et le coefficient ne peut plus opposer le négatif au positif, mais mesurer les rapports de force interaccentuels.

Nous utilisons alors un coefficient, que nous appelons **coefficient de prééminence intonationalle (C.P.I.)** pour évaluer le poids relatif de chaque syllabe dans le groupe entier, et donc le rapport hiérarchique entre les accents de mot. Notre formule est directement inspirée du coefficient que Bertinetto emploie pour l'italien, sauf qu'ici on met en rapport entre eux les facteurs suprasegmentaux. Le niveau zéro est la mesure la plus faible du groupe. La différence entre le minimum et le maximum est divisée par 100. Cette unité relative en pourcentages est appliquée aussi bien à la durée vocalique qu'à l'intensité et à la fréquence fondamentale. Soit x la valeur de la syllabe étudiée, nous aurons pour chaque facteur prosodique la formule suivante:

$$Unité = \frac{\max - \min}{100}$$

$$Coef. = \frac{(x - \min)}{Unité}$$

La moyenne entre les trois coefficients (ms, db & hz) donne un coefficient global d'intonation, toujours en pourcentages, comparable d'une phrase à l'autre, d'un informateur à l'autre, etc., alors que le coefficient de proéminence syllabique vérifiait seulement la réalisation [+] ou non-réalisation [-] de l'accent de mot.

Dans le milieu de référence que constitue le groupe situé avant la pause virtuelle du corpus A, on obtient, grâce à ce procédé, les résultats affichés au tableau V, qui permettent d'observer que:

- a) Dans la hiérarchie prosodique du groupe, l'accent final semble vraiment écraser l'autre lorsque les accents sont contigus.
- b) il le domine mais moins clairement quand ils sont séparés par une syllabe atone.
- c) Quand plusieurs atones séparent les accents, seul l'informateur poitevin (i3) maintient cette hiérarchie, les autres la perdent ou même la renversent. La moyenne est claire: au sein d'un même groupe, le rapport de force est très favorable au second accent (\pm le double) si les deux accents se touchent, mais il tend à l'égalité au fur à mesure qu'ils s'éloignent entre eux.

TABLEAU V : C.P.I.

	a1		a2		a3	
	zo	mOR	zo(...)	mOR	zo(...)	1OR
i1	47%	100%	74%	100%	85%	74%
i2	66%	57%	71%	72%	73%	67%
i3	44%	100%	96%	76%	51%	100%
i4	34%	100%	53%	84%	61%	62%
i5	29%	66%	49%	100%	74%	59%
i6	57%	100%	78%	95%	75%	74%
M:	46	87	70	87	69	72

Si on compare maintenant la position finale de groupe par rapport à la position intérieure pour le même son dans un contexte identique, cette impression ne fait que se confirmer:

a2	zo	kim↻ R	b2	zo	deb↻ R
	74%	100		100	66%
	71%	%		%	100%
	96%	72%		62%	86%
	53%	76%		73%	88%
	78%	84%		55%	90%
	49%	95%		82%	100%
		100		82%	
		%			
moy.	70	87	moy.	75	88

Ce couple étant celui qui devrait mettre le mieux en valeur la différence entre l'accent de mot et l'accent de groupe, le résultat pratiquement identique prouve que le fait d'être ou non accent final de groupe a une influence douteuse, ou, en tout cas, presque négligeable par rapport à celle de la distance entre accents, qui elle est bien plus claire.

Il existe cependant une autre possibilité d'interprétation de ces données. Selon une hypothèse de Bertinetto (Op. cit.), le ton et l'intensité des mots sont complètement déformés par l'intonation dans la phrase, alors que la durée y serait insensible (sauf pour la dernière syllabe de la phrase). Supposons qu'il en soit ainsi aussi en français, et, au lieu d'utiliser un coefficient global dans lequel cette chute est représentée, observons seulement les coefficients duratifs de prééminence (C.P.D.) par rapport à la moyenne du groupe entier, selon la même équation que pour le C.P.E., mais appliquée seulement à la durée.

Ces coefficients relatifs de durée montrent que la voyelle qui porte l'accent final de groupe est nettement la plus allongée de toutes (100%, sauf pour i2 {a3}, qui cependant allonge quand même l'accent de groupe plus que l'autre). Mais, même dans ce cas-là, on observe que l'écart diminue aussi au fur à mesure que les accents s'éloignent, et que le coefficient n' est inférieur à 50% (donc inférieur à la moyenne du groupe entier) que pour les accents contigus, c'est donc le seul cas où on pourrait en déduire une "annulation".

A	a1		a2		a3	
	waso	kinOR	waso	kinOR	waso	myltikOR
i1	21%	100%	37%	100%	56%	100%
i2	42%	100%	32%	100%	59%	79%
i3	39%	100%	90%	100%	43%	100%
i4	36%	100%	32%	100%	43%	100%
i5	0%*	100%	73%	100%	100%	100%
i6	55%	100%	48%	100%	26%	100%
M:	32	100	52	100	45	96

(*: 0% puisque c'est la voyelle la plus brève du groupe)

On pourrait se laisser tenter à l'hypothèse suivante: dans le premier niveau (strictement phonologique) nous aurions une opposition binaire [±accent lexical], fruit de l'interaction variable des trois suprasegmentaux. Dans un second niveau intonational (où les données phonologiques sont soumises à des contraintes sémantiques, syntaxiques, et phonosyntaxique), ces accents établiraient entre eux un rapport hiérarchique exclusivement duratif. Dans ce cas, non seulement les deux niveaux d'accentuation seraient fonctionnellement distincts, leurs correlats acoustiques le seraient aussi.

L'objection qu'on peut faire à cette séduisante hypothèse, c'est que l'allongement final avant une pause est un fait normal, indépendant de l'accent: le hasard historique veut que cette dernière syllabe soit tonique en français, mais l'allongement se produirait aussi en cas contraire (comme cela arrive très souvent en espagnol dans les mots non oxytons en fin de phrase). C'est le cas du seul exemple non oxyton de notre corpus: nous n'avons pas 100% sur [O] de *multicolore* de i2 (Toulouse), et c'est justement le [ə] atone final (que la prononciation méridionale conserve) qui a 100% de la durée (voir données absolues).

Pendant, on pourrait répondre à cette objection que l'allongement final *normal* ne fonctionne que devant une **pause réelle**, qui en est la cause. Mais nos informateurs n'ont pas toujours réalisé la pause virtuelle de fin de groupe, et l'allongement s'est produit quand même. Laissons de côté les accents en contact (*oiseau mort*) (neutralisation par dissimilation), et observons seulement les résultats des informateurs qui n'ont pas réalisé la pause virtuelle avant *c'est* dans a2 et a3 (i3, Poitiers et i5, Genève). Ils ne présentent ni pause, ni chute du ton, ni chute de l'intensité sur l'accent de groupe (voir données absolues), et pourtant ils montrent quand même une différence durative en faveur du second accent (i3= 90:100; 73:100; i5=

73:100; 33:100). L'accent de groupe semblerait donc être un facteur allongeant en lui-même.

Mais, le fait est que, avec ou sans réalisation de la pause virtuelle, la comparaison des durées relatives (C.P.D.) entre a2 (*qui mord//*) et b2 (*des bords de...*), est à nouveau décevante: l'inversion du rapport qu'on aurait pu espérer (puisque *bords* n'est pas en fin de groupe) ne se produit que dans 2 cas sur 6 (les deux parisiens i1 et i5), alors que la supériorité durative du second accent se conserve dans 4 cas, avec une marge assez considérable (dans 3 cas on a même 100% sur *bords*). La moyenne de l'écart est certes plus faible pour *oiseau des bords*, mais elle ne renverse pas le rapport: on a beau y faire, le second accent prédomine dans les deux cas.

inf.	-zokim↻R	-zodeb↻R
i1	37%-100%	100%-88%
i2	32%-100%	46%-100%
i3	90%-100%	41%-82%
i4	32%-100%	43%-100%
i5	73%-100%	100%-88%
i6	48%-100%	48%-100%
M:	52%-100%	63%-93%

On peut donc conclure que l'accent de groupe "n'annule" pas l'accent de mot. La dialectique entre les deux niveaux d'accentuation ne serait donc pas tellement différente que pour d'autres langues: *when stress functions at the sentence level, it does not change the meaning of any lexical item, but it increases the relative prominence of one of the lexical items* (Lehiste, 1976: 237). La neutralisation de l'accent lexical, là où elle a vraiment lieu, dépend plutôt du nombre de syllabes le séparant de l'accent suivant, comme le prouvent les trois coefficients relatifs de proéminence (CPS, CPI, CDP), dont les variations accusent de façon assez systématique les différents degrés de distance interaccentuelle.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

* BECQ de FOUQUIERES, L. (1879). *Traité général de versification*. Paris: Charpentier.

* BERTINETTO, P.M. (1981). *Strutture prosodiche dell'italiano*. Firenze: Accademia della Crusca.

- * CARTON, F. (1974). *Introduction à la phonétique du français*. Paris: Bordas.
- * CHIGAREVSKAYA, N. (1966). *Traité de phonétique française*. Moscou (cité par Garde).
- * DELATTRE, P. (1965). *Comparing the Phonetic Features of English, French, German, and Spanish*. Berlin: Julius Groos.
- * GARDE, P. (1968). *L'accent*. Paris: P.U.F.
- * LEHISTE, I. (1976) "Suprasegmentals Features of Speech", in LASS, Norman (ed.): *Contemporary Issues in Experimental Phonetics*. New York: Academic Press.
- * MORIER, H. (1961). *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*. Paris: P.U.F.
- * PAMIES, A. y KUZNETSOV, V. (1993) "Colisión de acentos contiguos en ruso y en español", comunicación a las *Primeras Jornadas Andaluzas de Eslavística* (Granada, octubre de 1992) (la version définitive n'est pas encore publiée)
- * PULGRAM, E. (1965). "Prosodic Systems: French", *Lingua*, 13, pp. 124-144.

